

Lundi 1^{er} avril 2019



Vivalia 2025 : le projet devient réalité !

Feu vert pour Vivalia 2025 !

Ce lundi 1^{er} avril, le Gouvernement wallon a présenté son Plan de constructions hospitalières et annoncé qu'il réservait pour Vivalia une enveloppe de **304.780.661,72 euros soit plus de 424 millions TVA et frais généraux compris**, sur un montant total de 2,34 milliards HTVA/FG dégagés par la Région.

Le projet Vivalia 2025 est donc financé, assurant ainsi le redéploiement hospitalier dans notre province.

Si les détails sur les investissements retenus dans le financement octroyé par la Région wallonne ne seront connus que dans les prochains jours, les montants communiqués par le Gouvernement permettent de conclure que **le futur Centre Hospitalier Régional Centre-Sud sera bel et bien construit à Habay/Houdemont (pour une enveloppe de l'ordre de 360 millions) et que les besoins durant la phase intermédiaire menant jusqu'en 2025 sont assurés.**

Ce financement par la Région constitue l'aboutissement d'une longue réflexion : **Vivalia 2025 n'est plus un projet, c'est une réalité**, une réelle opportunité au bénéfice de toutes et tous.

Face aux défis actuels en matière de santé, Vivalia 2025 répondra aux attentes des patients et des professionnels de la santé, en réorganisant et modernisant l'offre de soins de santé. L'objectif est de **garantir une prise en charge de qualité et de proximité** pour tous les habitants de la province de Luxembourg et de ses régions limitrophes.

Dès aujourd'hui, Vivalia 2025 s'inscrit pleinement dans la dynamique de réorganisation des soins prévue au niveau fédéral à travers les futurs réseaux hospitaliers.

UNE COLONNE VERTÉBRALE HOSPITALIÈRE

Vivalia 2025 s'articule autour de **2 sites hospitaliers dits « aigus »** :

- ⇒ le **futur Centre Hospitalier Régional – Centre-Sud (CHR-CS)** à construire à Habay-Houdemont, pour le centre et le sud de la province ;
- ⇒ l'**hôpital de Marche** pour le nord de la province.



A Houdemont, le **CHR-CS** sera idéalement situé en bordure de l'E411, assurant ainsi un accès direct et immédiat aux patients, aux médecins et au personnel via un échangeur à construire. Avec plus de 1.000 personnes présentes en moyenne sur le site, 24h/24, 7j/7, le facteur mobilité (E411 + connections trains et bus) est déterminant pour un fonctionnement optimal du CHR-CS.

Notre ambition : un hôpital **humain** et **professionnel**, où le **confort**, l'**ergonomie** et la **sécurité** seront prépondérants. Un centre de référence, à la pointe de la **technologie**, **interconnecté** qui favorisera l'**excellence pluridisciplinaire**. Il rassemblera toutes les compétences dans le cadre d'un flux logistique et ambulatoire repensés. Sa structure flexible et modulable permettra d'accompagner les évolutions futures de la médecine et des soins en général.



L'hôpital de demain, c'est avant tout un projet au service des patients et des acteurs de soins. Le CHR répondra à la nécessité d'un modèle d'hôpital plus performant, conciliant l'amélioration des soins, le bien-être au travail et la rationalisation des coûts. Il constituera une étape du trajet de soins du patient et son organisation par pôles (hospitalisation et hospitalisation de jour, mère-enfant, cardiologie et revalidation cardio-pulmonaire, etc.) permettra au patient de devenir un acteur à part entière dans sa prise en charge.

Enfin, sensible aux questions environnementales, Vivalia met un accent tout particulier sur le concept d'**hôpital vert**. Le CHR-CS est conçu dans une approche durable et écologique. L'accent sera tout particulièrement mis sur son intégration dans son environnement.



Quelques chiffres (à titre indicatif) :

- ⇒ superficie du terrain : 50 hectares ;
- ⇒ superficie au sol : 20 à 30.000 m² => surface totale : 80.000 m² ;
- ⇒ bâtiment haut de 3 à 6 étages ;
- ⇒ 660 lits au total, dont 30 lits en revalidation cardio-pulmonaire => la capacité d'accueil du CHR-CS sera modulable/extensive en fonction des pics d'activité.

Sur le site de **Marche-en-Famenne**, le développement de l'hôpital s'inscrit pleinement dans le projet Vivalia 2025, selon un plan directeur constitué de 7 axes majeurs articulés autour du développement médical.

Depuis un an, une nouvelle aile de 5.000 m² est en cours de construction. Le « B6 », première étape du plan directeur, accueillera un plateau de consultations centralisées, des unités de soins supplémentaires et un nouveau plateau technique/logistique sur 5 niveaux ainsi que l'aménagement d'un quartier opératoire de 6 salles.

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ POUR COMPLÉTER L'OFFRE DE SOINS DANS LA PROVINCE

Afin d'assurer une **prise en charge optimale des patients**, les 2 centres hospitaliers, travaillant en étroite collaboration, seront renforcés par des polycliniques de proximité et un maillage du territoire en matière d'aide médicale urgente, ainsi qu'un centre de revalidation, un hôpital psychiatrique et son réseau.



Les **polycliniques** : 5 sites qui assureront des soins de proximité, elles pourront couvrir jusqu'à 70% des besoins médicaux ne nécessitant pas une hospitalisation.

L'**aide médicale urgente** (AMU) : elle sera maintenue au départ de chacun des sites (hôpitaux, SMUR et PIT) pour garantir une intervention dans les 15 minutes.

Le **Centre Provincial de Revalidation** (CPR) : il sera situé à Libramont où 90 lits seront aménagés sur le site de l'hôpital actuel.

Interconnexion : toutes les structures de Vivalia travailleront en partenariat et en interconnexion avec les médecins généralistes, les postes de garde « 1733 », les maisons médicales, les infirmières et accoucheuses à domicile, les MR/MRS ou encore les équipes mobiles de soins palliatifs.

Le **réseau psychiatrique** : il intégrera l'hôpital psychiatrique, la maison de soins psychiatriques et les habitations protégées. Il continuera de se développer dans la province en y intégrant le projet d'externalisation des soins à travers le projet 107, tant pour les jeunes et les adultes que les personnes âgées.

LIGNE DU TEMPS

- 2015 : décision de principe du CA de Vivalia
- 2016 : choix du site à Houdemont
- 2019 : accord de la Région wallonne sur le financement
- 2021 : début de la construction
- 2025 : fin des travaux

PÉRIODE INTERMÉDIAIRE

D'ici 2025, Vivalia entend maintenir l'ensemble des sites actuels et continuera d'y investir. Des budgets d'investissement ont été prévus et déterminés afin de garantir la poursuite et le développement de l'activité médicale ainsi que de sa qualité dans nos hôpitaux actuels.

Répondre de la meilleure manière possible aux défis de demain, réorganiser et moderniser l'offre de soins, garantir des soins de santé et de qualité dans une démarche d'expertise tout en gardant la maîtrise budgétaire et en intégrant les préoccupations environnementales ...

Vivalia 2025, c'est la réponse à ces objectifs fondamentaux pour tous les habitants de la province de Luxembourg et de ses régions limitrophes.

Vivalia 2025, c'est l'innovation au service de votre santé.

Pour découvrir notre projet Vivalia 2025 en vidéo, scannez ce QR code ou rendez-vous sur notre site internet : www.vivalia.be

